



Office de la propriété intellectuelle du Canada

Rapport annuel 2022-2023



Cette publication est également offerte en ligne : canada.ca/publications-opic.

Coordonnées

Centre de services à la clientèle
Office de la propriété intellectuelle du Canada
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Place du Portage I
Salle C229, 2e étage
50, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0C9

Téléphone (sans frais) : 1-866-997-1936

ATS : 1-866-442-2476

Télécopieur : 819-953-2476

ic.contact-contact.ic@ised-isde.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne à l'adresse www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/frm-fra/EABV-9DDLWL.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, 2024

No de catalogue PDF : Iu.:71F-PDF

ISSN : 1702-9368

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Table des matières

Message du président.....	4
À propos de l'OPIC.....	6
Priorités d'affaires.....	8
2022-2023 en chiffres.....	10
Offrir des services de PI de qualité en temps opportun grâce à l'excellence opérationnelle et à une expérience client moderne.....	18
Soutenir l'innovation et la compétitivité par le leadership et l'éducation.....	24
Être une organisation très performante, bâtie pour l'avenir.....	34
La voie à suivre.....	39
Renseignements supplémentaires.....	40

Message du président



Konstantinos Georgaras
Président

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) pour 2022-2023. Ce fut une autre année couronnée de succès et ce rapport présente les détails de nos réalisations. Après environ 3 ans de travail à domicile en raison de la pandémie, nous avons assisté en 2022-2023 au retour progressif d'un grand nombre de nos employés au travail en personne. Nos équipes ont déployé des efforts considérables pour faciliter la transition vers un modèle hybride et nous avons continué à investir dans la mise à niveau de notre infrastructure et la modernisation de notre milieu de travail.

L'accord de droits de propriété intellectuelle (PI) de qualité en temps opportun demeure au cœur de nos activités et nous nous améliorons constamment. Cette année, nous avons apporté des modifications réglementaires aux *Règles sur*

les brevets afin de simplifier le processus d'examen et de réduire les retards inutiles dans les traitements. Nous avons étendu la liste des produits et services préapprouvés dans le Manuel des produits et services pour les marques de commerce et donné la priorité à l'examen des demandes utilisant cette liste, réduisant ainsi le nombre de demandes en attente d'examen. De nouveaux outils logiciels de reconnaissance d'images ont été mis en place dans le processus d'examen des dessins industriels, ce qui a permis de réduire sensiblement le temps consacré aux activités de recherche et d'examen. Ces changements ne sont que quelques-unes des nombreuses améliorations mises en œuvre cette année dans le but d'accroître l'efficacité et la rapidité du processus des demandes liées à la PI.

L'OPIC s'efforce d'offrir une expérience de service en ligne moderne et adaptée aux besoins de ses clients. Cette année, nous avons apporté des améliorations substantielles à nos services numériques, ce qui s'est traduit par une expérience plus efficace et sans heurt pour les clients. Des efforts considérables ont été déployés pour intégrer les systèmes destinés aux clients et au personnel, ce qui a permis de réduire les allers-retours avec l'OPIC et d'améliorer la qualité de nos services. Dans les prochaines années, l'OPIC poursuivra ses efforts pour remplacer ses anciens outils et systèmes, et moderniser les services numériques grâce au libre-service et à l'automatisation des processus.

Au cours de la dernière année, l'OPIC a continué à offrir des services de sensibilisation et d'éducation à la PI, en mettant l'accent sur les approches numériques et virtuelles mises en place pendant la pandémie et en augmentant la portée au moyen de nos partenariats et collaborations actuels. Nous avons ajouté à notre gamme d'outils numériques de nouveaux modules d'apprentissage en ligne destinés à aider les entreprises et les entrepreneurs canadiens à exploiter la valeur de leur PI.

La collaboration avec les principaux organismes de PI de tout le pays dans le cadre du « Village de la PI » a également permis de créer un forum où sont partagés des notions de leadership éclairé, un savoir technique ainsi que des pratiques exemplaires.

Sur la scène internationale, l'OPIC a renouvelé et établi de nouveaux protocoles d'entente avec des partenaires internationaux pour faire progresser les questions de PI d'intérêt mutuel, et il a continué à être un membre actif de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), contribuant à renforcer les régimes de PI à l'échelle mondiale et à assurer le meilleur service possible aux clients de l'OPIC et aux Canadiens.

Le choix du gouvernement du Canada d'opter pour le mode hybride pour le retour du personnel en milieu de travail nous a donné l'occasion de réimaginer ce à quoi notre environnement de travail pourrait ressembler. L'OPIC s'engage à fournir à ses employés un lieu de travail moderne et dynamique qui favorise le bien-être et la collaboration et qui permet de fournir des services de haute qualité. De plus, l'emploi des aptitudes et des compétences nécessaires sera crucial dans un paysage de la PI en constante évolution. L'OPIC reconnaît l'importance du recrutement et du développement d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée. Nous avons fait un effort conscient pour prioriser l'équité, la diversité et l'inclusion dans le cadre de nos stratégies de recrutement et de perfectionnement.

Le regard tourné vers l'avenir, nous alignons stratégiquement nos ressources sur nos besoins en matière de services opérationnels. Pour tenir compte du fait que nous n'avons pas rajusté nos frais depuis près de 20 ans, nous avons proposé une majoration des frais pour la plupart des services de l'OPIC. Cette augmentation nous permettra de continuer à servir nos clients avec excellence et efficacité, tout en assurant notre viabilité financière à long terme.

Je suis très fier du travail accompli au cours du dernier exercice. Nous jetons les bases de l'OPIC pour l'avenir : un office moderne qui fait partie intégrante de l'écosystème de la PI. J'envisage l'avenir avec optimisme, alors que nous continuons à favoriser l'innovation et la réussite des Canadiens et à faire du Canada un centre mondial de l'innovation.

À propos de l'OPIC

À titre d'organisme de service spécial d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), l'OPIC est responsable de l'administration et du traitement de la PI au Canada. Nous comptons plus de 1 000 employés et œuvrons sous l'autorisation d'un fonds renouvelable. Notre obligation de rendre compte est assurée au moyen du présent rapport annuel déposé au Parlement, d'une vérification financière annuelle du secteur privé et de nos normes de service à la clientèle.

Nos domaines d'activité

Brevets

Un brevet est un droit légal empêchant des tiers de fabriquer, d'utiliser ou de vendre une invention pendant une période pouvant aller jusqu'à 20 ans. L'invention peut être :

- un produit (une serrure de porte);
- une composition chimique (une composition chimique utilisée dans les lubrifiants de serrures de porte);
- un appareil (une machine permettant de fabriquer des serrures de porte);
- un procédé (une méthode de fabrication de serrures de porte);
- tout perfectionnement d'un de ces éléments.

Marques de commerce

Une marque de commerce sert à distinguer les produits ou services d'une personne ou d'une organisation de ceux des autres. Il peut s'agir de l'un des éléments suivants, ou d'une combinaison de ceux-ci : mots, dessins, goûts, textures, images en mouvement, façons d'emballer les produits, hologrammes, sons, odeurs, formes tridimensionnelles et couleurs.

L'enregistrement confère des droits exclusifs d'utilisation de la marque de commerce pendant 10 ans, est renouvelable et protège la marque en vertu de la loi contre toute utilisation abusive par d'autres personnes.

Dessins industriels

Un dessin industriel s'entend des caractéristiques visuelles touchant la forme, la configuration, le motif ou les éléments décoratifs d'un objet fini, ou une combinaison de ces caractéristiques. En d'autres termes, il porte sur l'apparence d'un produit. L'enregistrement d'un dessin industriel procure des droits exclusifs pendant une période pouvant aller jusqu'à 15 ans et protège l'apparence unique d'un produit.

Droit d'auteur

Le droit d'auteur est le droit légal exclusif de produire, reproduire, vendre, concéder par licence, publier ou exécuter une œuvre originale. Celle-ci peut être :

- une œuvre littéraire;
- une œuvre artistique;
- une œuvre dramatique;
- une œuvre musicale;
- un enregistrement sonore;
- un signal de communication;
- une représentation ou exécution.

Contrairement aux autres droits de PI, un droit d'auteur existe pour une œuvre originale dès sa création. En général, la protection du droit d'auteur dure toute la vie de l'auteur et 70 ans après son décès. Au Canada, un certificat d'enregistrement de droit d'auteur est la preuve de l'existence du droit d'auteur et du fait que la personne figurant à l'enregistrement en est le titulaire.

Le 30 décembre 2022, la durée de protection générale du droit d'auteur au Canada est passée de 50 ans à 70 ans après la mort de l'auteur. La modification à la durée de protection du droit d'auteur n'était pas rétroactive, ce qui signifie que la prolongation de la durée s'applique seulement aux œuvres qui ne relevaient pas déjà du domaine public. En d'autres termes, si le droit d'auteur d'une œuvre était déjà arrivé à échéance en date du 30 décembre 2022, la prolongation de la durée de protection du droit d'auteur ne s'appliquait pas.

Indications géographiques

Une indication géographique est utilisée pour un produit (vins, spiritueux, produits agricoles et aliments) qui a une origine géographique précise et qui possède des qualités ou une réputation attribuables à cette origine. La durée de protection d'une indication géographique est indéfinie.

Priorités d'affaires

En février 2023, l'OPIC a publié sa stratégie d'affaires 2023-2028, qui définit la vision et les priorités de l'organisation pour les 5 prochaines années. La nouvelle stratégie de l'OPIC continue de mettre l'accent sur la prestation de droits et de services de PI de qualité en temps opportun et sur l'amélioration des processus grâce à la transformation opérationnelle et technologique. L'OPIC continuera à favoriser l'innovation et la compétitivité au Canada en veillant à ce que le régime de la PI réponde aux besoins des Canadiens et que les innovateurs et les entrepreneurs connaissent la valeur de leur PI et sachent en tirer parti pour prospérer et croître. Enfin, l'OPIC renforcera encore sa base grâce à un milieu de travail moderne, sain et inclusif, et en recrutant et en développant une main-d'œuvre compétente et représentative de la diversité des Canadiens que nous servons. Soutenu par des pratiques de gestion solides et une bonne gouvernance, l'OPIC assurera sa pérennité et sa capacité à répondre aux besoins changeants de ses clients pour les années à venir.

Priorité 1 : Offrir des services de PI de qualité en temps opportun grâce à l'excellence opérationnelle et à une expérience client moderne

- Rendre des décisions de qualité, cohérentes, prévisibles et avisées
- Optimiser les délais de traitement
- Moderniser l'expérience de service à la clientèle

Priorité 2 : Soutenir l'innovation et la compétitivité par le leadership et l'éducation

- Sensibiliser les Canadiens à la PI, et les aider à mieux comprendre et utiliser la PI
- Faire preuve de leadership pour améliorer le régime de la PI au Canada et dans le monde

Priorité 3 : Être une organisation très performante, bâtie pour l'avenir

- Mettre en place un milieu de travail sain et moderne
- Recruter et bâtir une main-d'œuvre diversifiée et compétente
- Rechercher l'excellence en gestion

Priorité 1

Offrir des services de PI de qualité en temps opportun grâce à l'excellence opérationnelle et à une expérience client moderne



Priorité 2

Soutenir l'innovation et la compétitivité par le leadership et l'éducation

Priorité 3

Être une organisation très performante, bâtie pour l'avenir

2022-2023 en chiffres



Brevets

40 702 demandes (↑ 3 %)

- ▶ Chimie : 15 863 (↑ 19 %)
- ▶ Génie électrique : 5 740 (↓ 11 %)
- ▶ Instruments : 6 153 (↓ 9 %)
- ▶ Génie mécanique : 8 240 (↓ 1 %)
- ▶ Autres domaines : 4 706 (↓ 3 %)

52 601 demandes d'examen (↑ 77 %)

22 305 octrois (↑ 14 %)

32,5 mois, en moyenne, entre la demande d'examen et l'octroi (comparativement à 30,8 mois en 2021-2022)

↓ Baisse par rapport à 2021-2022

↑ Hausse par rapport à 2021-2022

Figure 1 : Principaux demandeurs de brevets en 2022-2023

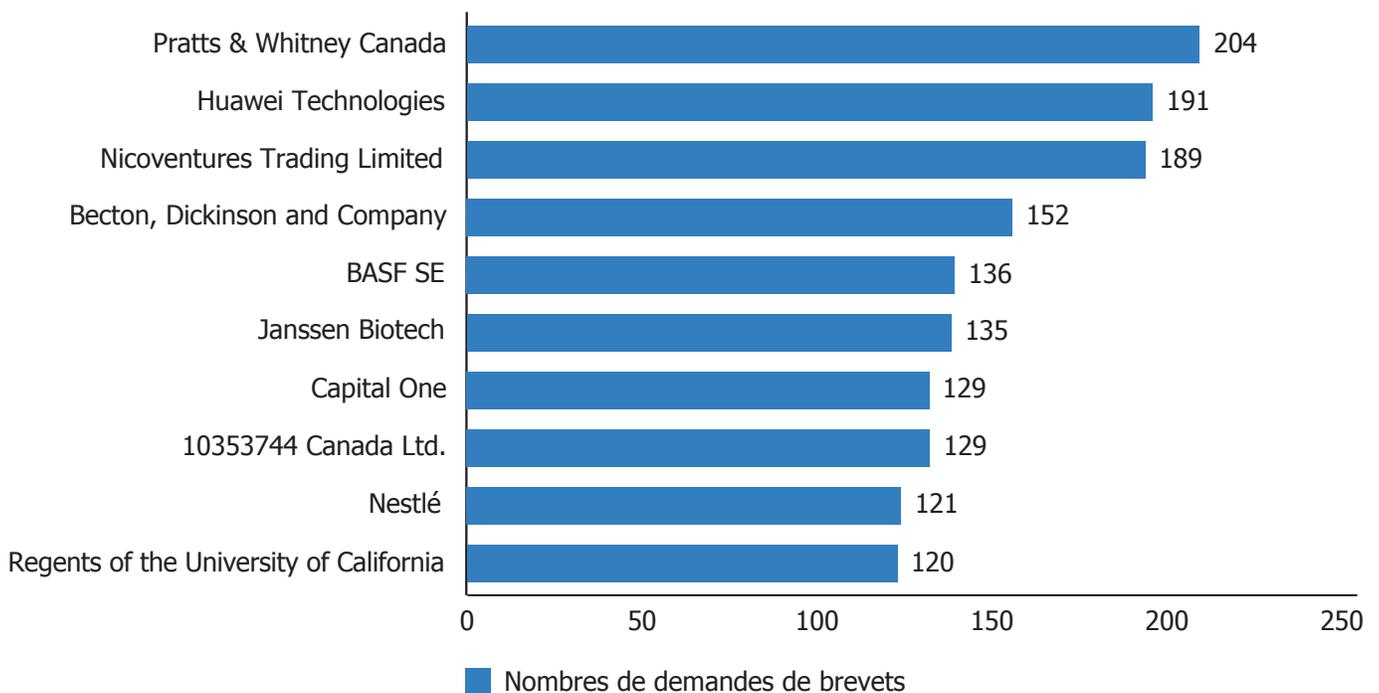
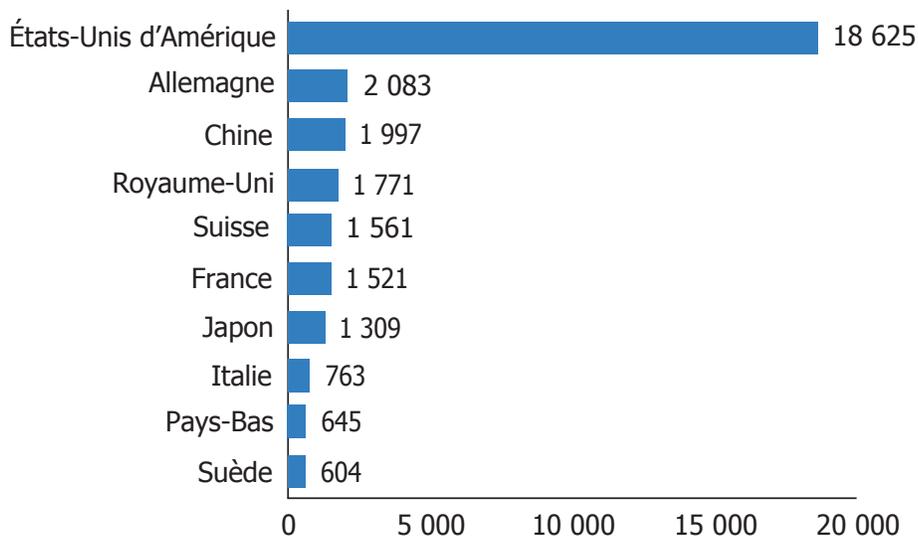
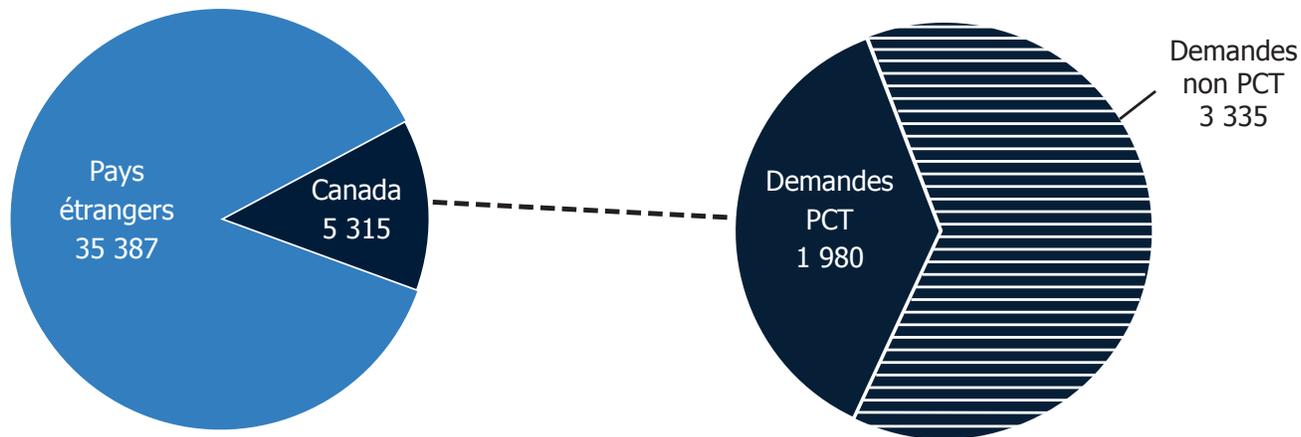


Figure 2 : Pays d'origine des demandes de brevets

Remarque : PCT = Traité de coopération en matière de brevets



L'OPIC a reçu 2 420 demandes pour lesquelles il était l'administration chargée de la recherche internationale et 145 demandes pour lesquelles il était l'administration chargée de l'examen préliminaire international.

Commission d'appel des brevets

24 demandes de brevets refusées reçues par la Commission d'appel des brevets (CAB) (↓ 33 %)

27 décisions du commissaire rendues par la CAB (↓ 50 %)

24,8 mois, en moyenne, pour rendre une décision sur un appel (comparativement à 29,1 mois en 2021-2022)

↓ Baisse par rapport à 2021-2022

↑ Hausse par rapport à 2021-2022

Marques de commerce

72 445 demandes (↓ 9 %)

Types de marques

- ▶ Caractère standard : 47 431
- ▶ Dessin : 24 620
- ▶ Couleur : 115
- ▶ Types multiples : 115
- ▶ Forme tridimensionnelle : 94
- ▶ Goût : 14
- ▶ Façon d'emballer les produits : 8
- ▶ Son : 16
- ▶ Position : 17
- ▶ Texture : 3
- ▶ Mouvement : 7
- ▶ Hologramme : 1
- ▶ Odeur : 3

49 261 enregistrements (↑ 81 %)

33,8 mois, en moyenne, entre le dépôt et l'enregistrement (comparativement à 35,7 mois en 2021-2022)

↓ Baisse par rapport à 2021-2022

↑ Hausse par rapport à 2021-2022

Figure 3 : Principaux demandeurs de marques de commerce en 2022-2023

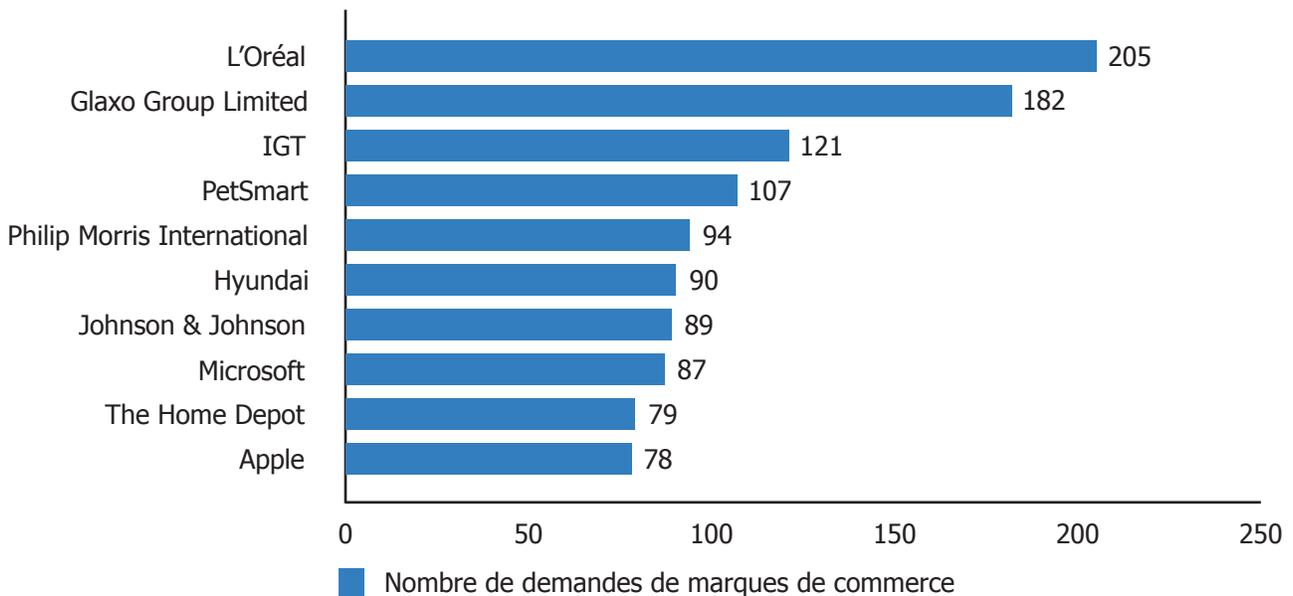
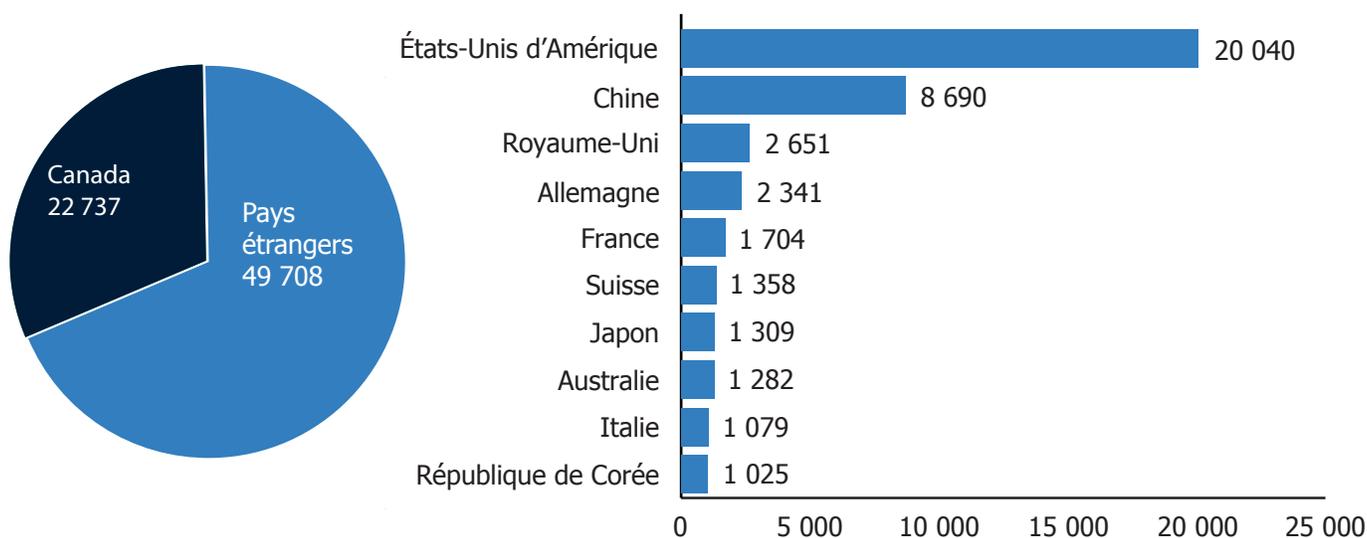


Figure 4 : Pays d'origine des demandes de marques de commerce



Utilisation du Protocole de Madrid

23 682 demandes internationales de marques de commerce reçues au moyen du système de Madrid (↓ 4 %)
 885 demandes d'enregistrement international de marques de commerce certifiées par l'OPIC à titre d'office d'origine (↓ 20 %)

Oppositions en matière de marques de commerce

980 oppositions (↑ 61 %)

- ▶ 88 % n'ont pas nécessité d'audience ou de décision
- ▶ 77 audiences d'opposition tenues (↑ 57 %)
- ▶ 129 décisions d'opposition rendues (↓ 11 %)

745 demandes de radiation (article 45) (↑ 35 %)

- ▶ 57 % des marques de commerce ont été automatiquement radiées, car aucune preuve d'emploi de celles-ci n'a été déposée par le propriétaire inscrit
- ▶ 56 audiences tenues (↓ 11 %)
- ▶ 161 décisions rendues en vertu de l'article 45 (↓ 71 %)
- ▶ 191 dossiers en attente d'une décision de la Commission des oppositions des marques de commerce

11 mois, en moyenne, pour programmer une audience (comparativement à 19 mois en 2021-2022)

↓ Baisse par rapport à 2021-2022 ↑ Hausse par rapport à 2021-2022

Dessins industriels

8 895 demandes (↓ 2 %)

- ▶ 9 307 enregistrements (↑ 39 %)
- ▶ 15,6 mois, en moyenne, entre le dépôt et l'octroi (comparativement à 16,4 mois en 2021-2022)

↓ Baisse par rapport à 2021-2022

↑ Hausse par rapport à 2021-2022

Figure 5 : Principaux demandeurs de dessins industriels pour 2022-2023

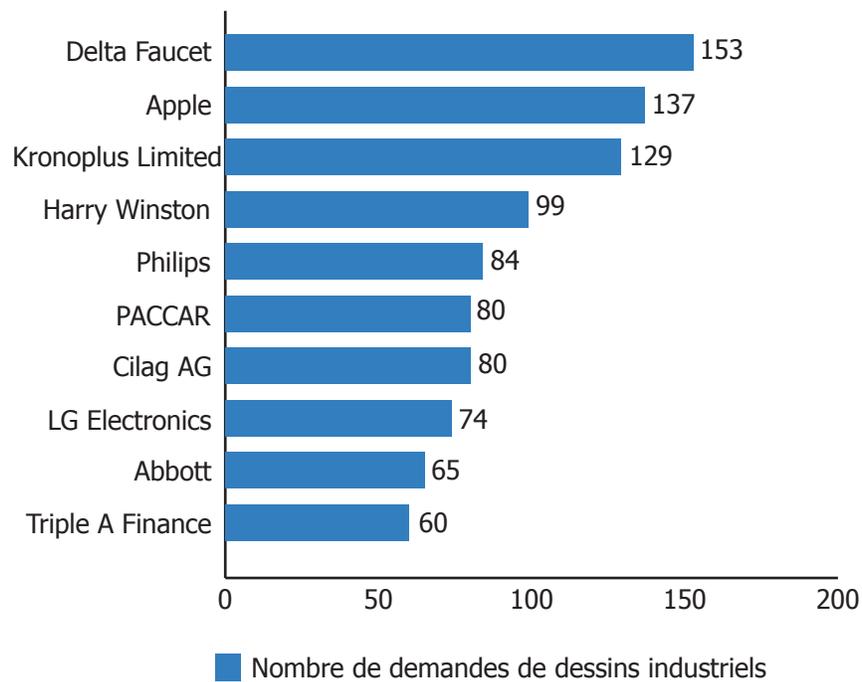
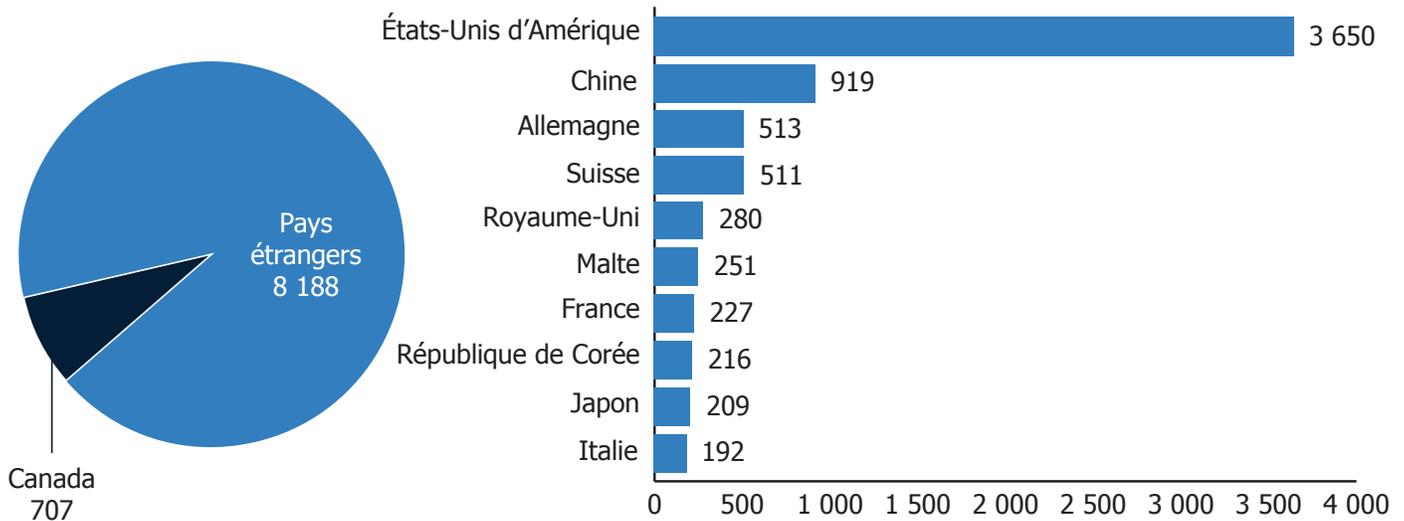


Figure 6 : Pays d'origine des demandes de dessins industriels

Remarque : Les chiffres relatifs aux demandes de dessins industriels n'incluent pas les dessins déposés à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) qui n'ont pas encore été reçus au Canada.



Utilisation de l'Arrangement de La Haye

3 713 demandes internationales de dessins industriels reçues dans le cadre de l'Arrangement de La Haye (↑ 10 %)

Droit d'auteur

8 873 demandes (↓ 21 %)

- ▶ Œuvre littéraire : 4 204
- ▶ Œuvre artistique : 1 066
- ▶ Œuvre dramatique : 1 199
- ▶ Œuvre musicale : 766
- ▶ Combinaison d'œuvres littéraires, musicales, dramatiques ou artistiques : 1 146
- ▶ Enregistrement sonore : 442
- ▶ Représentation ou exécution : 43
- ▶ Signal de communication : 7

8 827 enregistrements (↓ 21 %)

↓ Baisse par rapport à 2021-2022

↑ Hausse par rapport à 2021-2022

Figure 7 : Principaux demandeurs de droit d’auteur pour 2022-2023

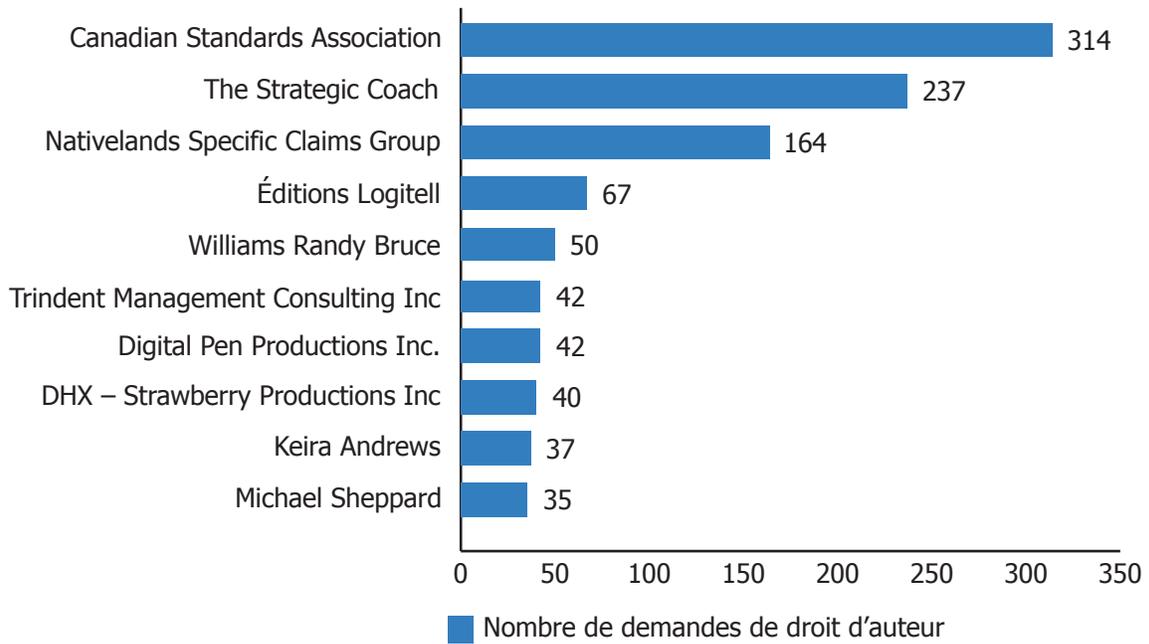
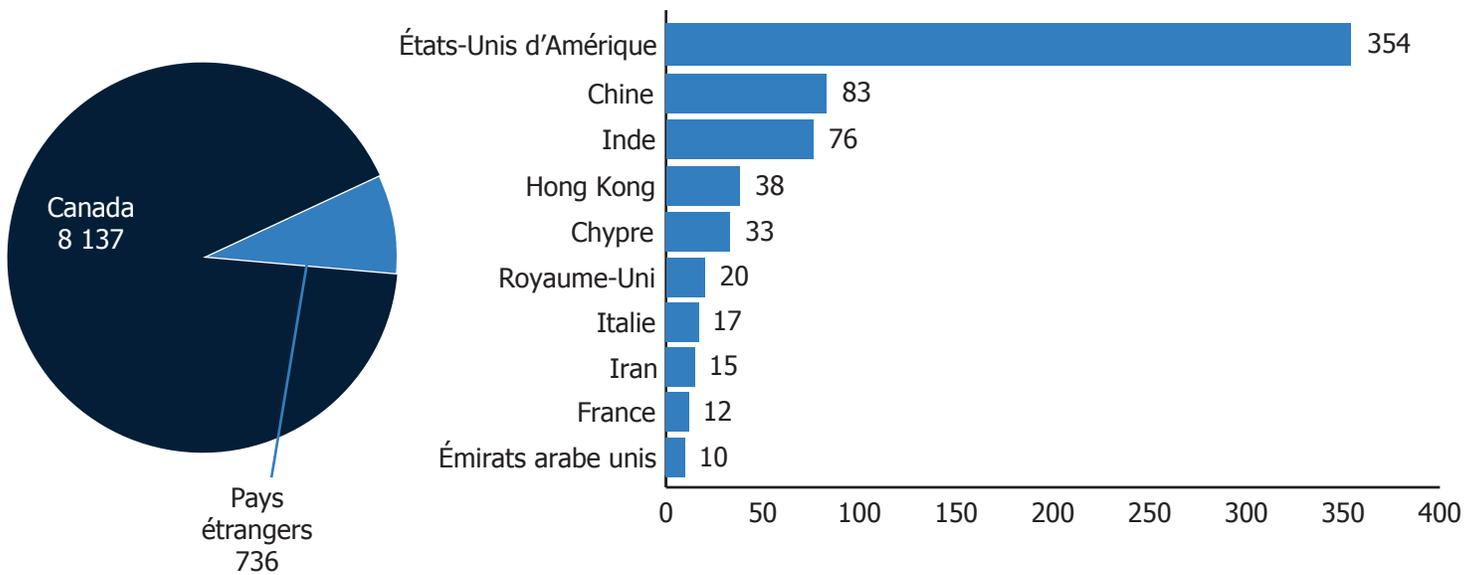


Figure 8 : Pays d’origine des demandes de droit d’auteur



Offrir des services de PI de qualité en temps opportun grâce à l'excellence opérationnelle et à une expérience client moderne

La priorité numéro un de l'OPIC est d'offrir des services de PI de qualité en temps opportun. Dans une économie qui dépend de plus en plus des actifs incorporels, il est essentiel que les innovateurs et les entreprises aient la certitude et la confiance nécessaires pour investir dans leurs idées et les commercialiser. L'OPIC s'efforce d'accorder des droits de PI de qualité en temps opportun, tout en offrant une expérience de service fluide, axée sur le client, numérique et efficace. Les besoins de nos clients sont au premier plan de l'élaboration des services et nous tenons compte de leur point de vue à chaque étape de leur parcours de PI. Au cours de la dernière année, l'OPIC a mis en œuvre une série de mesures visant à garantir une prestation de services modernes, rationalisés et de la plus haute qualité possible. Ces mesures comprennent l'expansion de nos services en ligne, l'automatisation de nos processus et l'intégration de technologies de pointe telles que l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle dans l'examen de la PI.



Rendre des décisions cohérentes, prévisibles et raisonnables

En juin 2017, l'OPIC a obtenu la certification ISO 9001:2015 de l'Organisation internationale de normalisation pour ses processus liés aux brevets. L'OPIC a conservé sa certification ISO après avoir réussi des vérifications externes de suivi, affirmant ainsi son engagement à respecter les normes de qualité les plus élevées. En mars 2023, l'OPIC a obtenu une nouvelle certification ISO pour ses processus relatifs aux brevets, démontrant ainsi son engagement à améliorer continuellement son système de gestion de la qualité. En maintenant cette certification, la Direction des brevets de l'OPIC a démontré à un tiers indépendant qu'elle continue de disposer d'un système de gestion de la qualité opérationnel et efficace qui répond aux exigences de cette norme internationale.

Le Recueil des pratiques du Bureau des brevets (RPBB) énonce les pratiques administratives et d'examen de l'OPIC relativement aux demandes de brevets et aux procédures connexes, et constitue une ressource importante tant pour les clients que pour les examinateurs de brevets. Le RPBB aide nos clients à naviguer plus efficacement dans le régime des brevets et à prendre des décisions éclairées lors du dépôt et de la poursuite d'une demande de brevet. Le Recueil offre également un cadre cohérent et transparent aux examinateurs de brevets, contribuant à garantir que les demandes de brevets sont évaluées de manière cohérente et objective. Des révisions et des mises à jour régulières permettent de garantir l'exactitude et la pertinence continue du RPBB pour le régime des brevets. En 2022-2023, plusieurs chapitres du RPBB ont été révisés pour assurer la conformité avec les nouvelles exigences des listages des séquences de la norme ST.26 de l'OMPI, et pour fournir des conseils sur de nouveaux mécanismes qui simplifient l'examen des brevets, des mesures de protection pour les demandeurs et les détenteurs de brevets, et d'autres modifications conformément aux *Règles sur les brevets* modifiées.

Le Manuel des produits et services (MPS) de l'OPIC est une base de données consultable qui facilite la sélection des termes appropriés pour décrire avec précision les produits et services pour lesquels l'enregistrement d'une marque de commerce est demandé. Les termes figurant dans le MPS ont été approuvés au préalable par l'OPIC et sont organisés conformément au système de classification de Nice, reconnu à l'échelle internationale. Au cours de la dernière année, l'OPIC a continué d'améliorer et d'élargir le MPS pour répondre aux besoins des clients et des intervenants. Une boîte aux lettres spécialement dédiée a été créée en avril 2022, ce qui permet aux agents et aux intervenants de recommander plus facilement des ajouts au MPS. L'OPIC a entamé une révision complète de la liste d'identification TM5, une base de données contenant les termes communément acceptés par les 5 plus importants offices de marques de commerce du monde, afin de l'harmoniser avec les termes acceptés par nos principaux partenaires commerciaux. De plus, l'OPIC a cherché à incorporer des termes qui étaient systématiquement acceptés dans les enregistrements de marques de commerce antérieurs, mais qui n'étaient pas encore inclus dans le MPS. Enfin, en partenariat avec le gouvernement de l'Ontario, l'OPIC a collaboré avec le secteur automobile de l'Ontario pour élargir les termes inclus dans le MPS afin de mieux refléter cette industrie. Grâce à ces initiatives, l'OPIC a ajouté au total 78 361 nouvelles entrées au MPS depuis avril 2021, ce qui a permis d'améliorer la qualité, la cohérence et la productivité du processus d'examen des marques de commerce.

L'OPIC promeut la transparence et la responsabilité envers la clientèle en fournissant un accès facile aux renseignements sur les normes de service et de rendement sur son site Web. Le tableau de bord de la qualité des brevets de l'OPIC présente une vue d'ensemble des dernières statistiques sur la qualité des brevets, y compris des mesures sur la qualité des rapports des examinateurs, des demandes prêtes à être acceptées et des rapports de recherche. Afin d'offrir une représentation plus détaillée des niveaux de service de l'OPIC, des cibles de rendement en matière de qualité des brevets ont également été fixés en plus

des cibles de rendement existantes en matière de respect des délais, et publiés sur la page Web des cibles de rendement de l'OPIC.

Optimiser les délais de traitement

Ces dernières années, l'OPIC a été confronté à un arriéré croissant de demandes d'enregistrement de marques de commerce et à des délais de traitement plus longs, en partie à cause d'une forte augmentation du nombre de dépôts, suite à l'adhésion du Canada au système de Madrid pour l'enregistrement international des marques de commerce en 2019. En réponse, l'OPIC a lancé un plan de redressement pluriannuel visant à réduire le nombre de demandes en attente, à simplifier le processus d'enregistrement des marques de commerce et à harmoniser les délais de traitement avec ceux de nos principaux partenaires commerciaux. Le plan met l'accent sur l'optimisation des processus, l'amélioration des services en ligne, l'adoption de pratiques exemplaires à l'international ainsi que l'attraction et la rétention d'examineurs qualifiés grâce à un recrutement ciblé et à des possibilités d'avancement de carrière.

L'OPIC a déjà mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à améliorer l'efficacité et les délais de traitement des marques de commerce, notamment en élargissant la liste des produits et services préapprouvés dans le MPS et en donnant la priorité à l'examen des demandes de marques de commerce qui utilisent cette liste. Les demandes déposées en ligne qui se servent de la liste préapprouvée du MPS prennent moins de temps à examiner, et 70 % de ces demandes sont approuvées sans qu'un premier rapport soit nécessaire. Cela permet non seulement de réduire les délais d'enregistrement des marques de commerce en général, mais aussi de diminuer le volume des réponses reçues des clients, ce qui contribue en fin de compte à améliorer l'efficacité du processus d'examen. De plus, l'OPIC a mis en place un processus automatisé de pré-évaluation pour toutes les demandes de marques de commerce nationales en instance, qui identifie les problèmes potentiels liés aux produits, aux services ou à la classification de Nice. Afin d'encourager

l'utilisation de la liste préapprouvée du MPS et de réduire les objections au cours de la phase d'examen, l'OPIC a commencé à envoyer des lettres automatisées aux requérants, les informant de l'identification ou non de problèmes potentiels liés aux produits, aux services ou à la classification de Nice, et soulignant les avantages de soumettre une demande modifiée au moyen de la liste préapprouvée de produits et de services.

En janvier 2022, l'OPIC a confirmé que la demande de marque de commerce numéro 2 152 699, dont la date de dépôt était le 14 septembre 2021, serait le dernier dossier disponible pour examen en tant que « dossier papier ». Toutes les demandes déposées après cette date sont numérisées et mises à la disposition des examinateurs uniquement par voie électronique, sous la forme d'un fichier numérique de PI. À l'appui de cette initiative, l'OPIC a mis en place les fiches de recherche électronique qui permettent de créer une version numérique de la fiche de recherche existante utilisée par les examinateurs pour consigner les objections.

Plan de redressement pour les marques de commerce : une mise à jour sur les améliorations

Depuis la mise en œuvre du plan de redressement pour les marques de commerce de l'OPIC, l'efficacité et la productivité dans les examens ont considérablement augmenté, ce qui a permis de réduire les arriérés et les délais d'exécution associés aux examens des marques de commerce. En 2022-2023, l'OPIC a effectué un nombre record d'examens de marques de commerce (74 986 premières actions comprenant un rapport de l'examineur ou une autorisation) et a accordé le plus grand nombre d'autorisations de son histoire (53 332). Nous avons réussi à réduire l'inventaire des demandes nationales en attente d'examen à 153 466 en mars 2023.

DesignVision de Clarivate^{MC} est un outil de recherche basé sur l'intelligence artificielle qui utilise un logiciel de reconnaissance d'images, permettant aux examinateurs de rechercher efficacement, dans une seule base de données, des millions de documents de l'art antérieur de dessins industriels sur la base de la similarité visuelle. En avril 2022, l'OPIIC a intégré cet outil innovant dans son processus d'examen des dessins industriels, ce qui a entraîné une diminution mesurable du temps consacré aux activités de recherche et d'examen ainsi qu'une réduction de l'arriéré des demandes d'enregistrement de dessins industriels. L'OPIIC a également terminé la migration des demandes d'enregistrement de dessins industriels et de leur contenu vers un nouveau système de gestion des documents et des dossiers de PI. Ce système de dépôt de dossiers en ligne offre aux examinateurs de dessins industriels un accès immédiat aux dossiers des demandeurs et à la documentation électronique au moyen d'une interface sécurisée — une économie de temps dont bénéficieront les clients.

Le 3 octobre 2022, des modifications ont été apportées aux *Règles sur les brevets* afin de simplifier le processus d'examen des brevets et de réduire les retards inutiles dans le traitement des demandes de brevets. Les modifications comprennent de nouvelles taxes pour les revendications excédentaires et des limites sur le nombre de rapports d'examineur. De plus, des avis d'acceptation conditionnelle (AAC) ont été mis en place pour les demandes présentant des irrégularités mineures. Lorsqu'une demande est en état d'acceptation, sauf pour certaines irrégularités mineures telles que celles liées à la marge, à l'espacement des lignes et à la taille de la police, le commissaire enverra un AAC au demandeur pour exiger la correction de ces irrégularités mineures, soit en apportant certaines modifications ou en soumettant des arguments, et le paiement de la taxe finale. Ces modifications réglementaires contribueront à accroître l'efficacité et la rapidité des processus en matière de brevets.

L'OPIIC a continué à promouvoir l'utilisation du Service d'entrevue concernant l'examen de

brevets, qui permet aux examinateurs et aux clients de communiquer par téléphone pour corriger les irrégularités mineures d'une demande lorsqu'il est probable que le brevet sera accordé. Afin d'accroître davantage l'efficacité et la productivité tout en favorisant un plus grand sentiment de contribution et d'appartenance, l'OPIIC a également lancé le Répertoire des idées remarquables. Ce nouveau mécanisme de rétroaction des employés permet de recueillir des idées novatrices, des conseils et des astuces liés aux processus et à l'examen des brevets. Les « idées » des membres du personnel sont enregistrées et transmises au groupe approprié afin qu'elles puissent être évaluées et potentiellement mises en œuvre.

La Commission d'appel des brevets (CAB) est chargée d'entendre et de résoudre les appels des demandeurs qui ne sont pas d'accord avec une décision du Bureau prise au cours du processus d'examen des brevets. Son rôle est de fournir un examen indépendant et impartial de la décision d'examen en vertu de la législation et de la réglementation canadiennes sur les brevets, et d'assurer la cohérence et l'équité du processus d'examen. En 2022-2023, la CAB a reçu 29 demandes

La correspondance entrante à l'OPIIC

L'Unité de la correspondance entrante est l'endroit pour toute correspondance reçue par l'OPIIC, qu'elle soit envoyée par voie électronique, par la poste ou par télécopieur. En moyenne, l'Unité reçoit 13 500 correspondances relatives aux brevets par mois. Toutefois, en septembre 2022, l'Unité a reçu plus de 25 000 correspondances relatives aux brevets avant l'entrée en vigueur, le 3 octobre, des modifications législatives concernant la taxe d'examen. Malgré un retard initial de 28 jours ouvrables dans le traitement des correspondances de brevets, l'Unité a remédié à cette augmentation subite en augmentant sa capacité grâce à la réaffectation interne, aux heures supplémentaires, à la dotation en personnel et à la collaboration avec des partenaires internes afin de simplifier le traitement. En janvier 2023, l'arriéré avait été entièrement résorbé et les niveaux de service étaient revenus à la norme établie de 3 jours ouvrables.

de brevets refusées, comparativement à 36 en 2021-2022. En moyenne, le délai de traitement pour rendre une décision sur un appel était de 24,8 mois, comparativement à 29,1 mois l'année précédente. Pour réduire les délais de traitement des appels en matière de brevets, la CAB a mis en œuvre 2 nouveaux processus afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de réduire le nombre de demandes de brevets refusées en attente d'une décision. Un processus accéléré a été mis en place pour les cas admissibles où les demandeurs ne répondent pas à la lettre de révision préliminaire. Dans ces cas, la décision du commissaire est courte, concise et entièrement basée sur le contenu de la lettre de révision préliminaire. Cela réduit les efforts et le temps nécessaires à la rédaction d'une décision et, par conséquent, le temps nécessaire à l'examen par un groupe d'experts ou des pairs. De plus, une procédure a été mise en place pour permettre à un demandeur d'indiquer son intention d'abandonner son dossier, ce qui permet de retirer la demande refusée de l'inventaire actif et de réduire le temps de traitement total.

Moderniser l'expérience de service à la clientèle

L'OPIC s'efforce de fournir des services en ligne qui soient modernes, adaptés à l'évolution des lois et des pratiques, et qui répondent aux besoins de notre clientèle. Le Programme de modernisation des technologies de l'information est un projet pluriannuel qui transforme la manière dont l'OPIC exerce ses activités en modernisant ses services numériques, ses outils internes et ses systèmes.

Ces dernières années, des efforts considérables ont été déployés pour faciliter la libre circulation de données entre nos systèmes de brevets destinés aux clients et ceux destinés au personnel. L'intégration des systèmes a permis de simplifier l'expérience des clients et du personnel, en réduisant les allers-retours avec l'Office, en diminuant la probabilité d'erreurs de saisie de données et de demandes de correction, et en encourageant l'utilisation des services en ligne. En 2022-2023, l'OPIC a réalisé l'intégration complète de 2 demandes de services supplémentaires, soit la requête d'examen et la requête d'examen accéléré.

Dans les années à venir, l'OPIC continuera à se concentrer sur le remplacement de ses outils et systèmes existants et sur la modernisation des services numériques grâce au libre-service et à l'automatisation des processus.

L'Autoroute du traitement des demandes de brevets (PPH) permet aux demandeurs d'accélérer l'examen d'une demande de brevet dans un pays participant en autorisant l'utilisation des résultats de l'examen d'une demande correspondante déposée auprès d'un office partenaire. L'OPIC a établi des partenariats avec 25 offices de PI dans le monde dans le cadre d'un programme pilote mondial de la PPH, et avec 5 offices de PI par l'entremise de programmes pilotes bilatéraux de la PPH. Au cours de la dernière année, l'OPIC a apporté des améliorations à son formulaire de demande de PPH en ligne en simplifiant les champs de saisie, en ajoutant des textes d'aide et de survol pour faciliter le processus pour remplir le formulaire, et en permettant aux demandeurs de signer le formulaire électroniquement.

Au cours de la dernière année, l'OPIC a fait des progrès considérables pour améliorer les services électroniques des marques de commerce, ce qui a permis aux clients de bénéficier d'une expérience plus efficace et sans heurt. Une amélioration importante a permis aux clients de créer et de mettre à jour un compte d'agent pour la correspondance en temps réel, ce qui leur assure un meilleur contrôle de leurs comptes. De plus, le Bureau des marques de commerce et la Commission des oppositions des marques de commerce ont ajouté la correspondance électronique comme option pour les clients qui préfèrent recevoir la correspondance par courriel. Par ailleurs, l'OPIC a mis en place le service de recherche de document de marques de commerce, qui permet aux clients d'accéder instantanément en ligne à l'ensemble de la correspondance relative aux marques de commerce et à la Commission des oppositions des marques de commerce, ce qui facilite l'information sur l'état d'une demande, une procédure d'opposition ou une procédure prévue à l'article 45. De tels projets permettent non seulement de réduire les coûts opérationnels et l'empreinte écologique de l'OPIC, mais aussi d'améliorer les délais de traitement pour les clients et de réduire le risque de perte de correspondance.

En 2018, le Canada a adhéré à l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels. À l'époque, l'OPIC avait choisi de retarder la mise en œuvre d'un système de réception et de traitement des renouvellements reçus de l'OMPI, étant donné que les renouvellements auraient été exigés 5 ans à compter de la date d'enregistrement, donc en 2023 au plus tôt. En juillet 2022, l'OPIC a mis en œuvre un système qui permet le traitement automatique des renouvellements internationaux, des renouvellements partiels et des corrections de renouvellements reçus de l'OMPI et qui harmonise les besoins financiers associés à ces demandes.

En mars 2023, en plus d'offrir la possibilité de soumettre des modifications à des renseignements de base dans les demandes, l'OPIC a élargi la gamme de services offerts dans le cadre de l'application des services électroniques des dessins industriels. De nouveaux types de transactions ont été ajoutés, notamment la possibilité de modifier le nom ou l'adresse d'un agent ou d'un demandeur, et de demander un remboursement. Les clients ont désormais accès à une expérience de service plus personnalisée et sur demande, ce qui diminue la charge de travail du personnel opérationnel, réduit le risque d'erreurs et accélère le processus d'octroi des droits de dessin industriel. Dans le cadre d'efforts continus pour améliorer ses services numériques, l'OPIC va instaurer des types de transactions supplémentaires dans ses services électroniques pour les dessins industriels, tels que les demandes d'enregistrement différé, d'examen accéléré ainsi que de nomination et de révocation d'agents.

Dans le but d'améliorer la transparence et l'accessibilité, les noms des membres ou des agents d'audience présidant ces audiences sont désormais inclus dans les calendriers en ligne des audiences de la Commission des oppositions des marques de commerce. Cet ajout aux calendriers en ligne est conforme à l'engagement de l'OPIC de favoriser la transparence dans ses activités et de veiller à ce que les informations pertinentes soient facilement accessibles à toutes les parties concernées.

Conscient de l'importance de préserver sa riche histoire et de la rendre accessible aux Canadiens, l'OPIC a lancé un projet de numérisation de documents patrimoniaux afin de numériser un inventaire important de fonds d'information patrimoniaux. Le projet englobe un éventail de ressources, notamment des fiches cartonnées, des journaux de marques de commerce, des microfiches et des microfilms, des grands livres et des dossiers de la *Gazette du Bureau des brevets*. Une fois terminés, ces fichiers numériques seront consultables sur le site Web de l'OPIC, et les supports physiques seront éliminés de façon adéquate. L'OPIC a également pris l'initiative de numériser sa collection de rapports annuels historiques datant de 1867 à 1995, qui seront ensuite publiés sur le site Web de Publication Canada. Avec environ 100 demandes annuelles de données historiques sur la PI, il est devenu de plus en plus important de préserver et de faciliter la recherche et la compilation de ces précieux rapports patrimoniaux, qui se trouvaient dans un état précaire. Ces efforts amélioreront l'accès pour nos clients et réduiront notre empreinte physique et les coûts associés.

Soutenir l'innovation et la compétitivité par le leadership et l'éducation

L'OPIC joue un rôle essentiel pour soutenir l'innovation et la compétitivité au Canada en favorisant la sensibilisation à la PI et la connaissance et l'utilisation de celle-ci. Nos vastes fonds de données et nos produits de recherche aident les entreprises à prendre des décisions, éclairent l'élaboration des politiques et stimulent l'innovation en aval. Nous jouons également un rôle de premier plan dans la promotion des intérêts du Canada en matière de PI et dans l'amélioration du régime de PI, tant au pays qu'à l'étranger, grâce à une collaboration constante avec nos nombreux partenaires et intervenants.



Sensibiliser les Canadiens à la PI, et les aider à mieux comprendre et utiliser la PI

En 2022-2023, l'OPIC a continué d'offrir des services d'éducation et de sensibilisation à la PI principalement par l'entremise d'approches numériques et virtuelles, avec pour mandat d'aider les entreprises, les entrepreneurs, les créateurs, les innovateurs et les groupes sous-représentés du Canada, comme les femmes et les Autochtones, à prendre des décisions éclairées sur la PI et à reconnaître son importance pour la croissance des entreprises. L'OPIC a réussi à se tourner vers de nouveaux outils et ressources numériques de sensibilisation et d'éducation en matière de PI et s'efforce d'accroître la portée de la PI par l'entremise de partenariats et de collaborations existants, et de poursuivre le développement du Village de la PI.

L'OPIC a pris des mesures pour améliorer ses présentations d'éducation et de sensibilisation à la PI en ajoutant davantage de renseignements sur les questions les plus fréquentes que les entreprises se posent à propos de la PI et des conseils pratiques pour la protection de la PI. Nous avons également lancé une initiative d'optimisation du Web afin d'améliorer l'accessibilité et simplifier la recherche d'outils sur le site Web de l'OPIC. De plus, nous avons continué à enrichir notre gamme d'outils numériques, qui comprend désormais un nouveau module d'apprentissage en ligne sur la commercialisation de la PI. Ces ressources ont été conçues pour aider les entreprises et les entrepreneurs canadiens à tirer parti de la valeur de leur PI en l'utilisant de façon stratégique lorsqu'ils prennent de l'expansion.

Cette année, l'OPIC a organisé un certain nombre de webinaires à l'intention du grand public, permettant aux particuliers et aux organisations d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour se repérer dans le monde complexe de la PI. L'équipe chargée de la sensibilisation et de l'éducation à la PI a organisé et a participé à plus de 250 webinaires, séances de formation et activités, attirant plus de 3 500 participants

de l'ensemble du Canada. Les webinaires portaient sur un éventail de sujets, notamment les fondements de la PI, les stratégies et la commercialisation de la PI, et le processus de dépôt d'une demande de PI à l'étranger.

La première saison de « Voix de la PI canadienne », une série de balados où des spécialistes et des avocats spécialisés en PI explorent des cas concrets de PI au travail, a été accueillie favorablement. Vingt épisodes ont été publiés en français et en anglais sur une gamme de sujets tels que les données et l'IA, les logiciels libres, les produits contrefaits, la PI dans le milieu universitaire et la protection des obtentions végétales. La deuxième saison, lancée en octobre 2022, traite de sujets tels que la différence entre une dénomination sociale et une marque de commerce, le rôle des incubateurs dans le soutien aux innovateurs, la Coupe du monde de la FIFA et plus.

Pour célébrer la Journée mondiale de la PI 2022, l'OPIC s'est associé à la Fondation Rideau Hall pour offrir un webinaire qui a exploré le thème de cette année : « La PI et les jeunes : innover pour un avenir meilleur ». L'OPIC a également publié 3 histoires de réussite en matière de PI qui mettent en lumière le travail de jeunes entrepreneurs de Omy Laboratoires, Clean Valley CIC et Roll Up qui ont reçu le soutien de Futurpreneur, un organisme à but non lucratif, et qui améliorent le cours des choses grâce à leur travail novateur.

L'OPIC a étendu la portée de son programme d'éducation et de sensibilisation à la PI par des moyens virtuels. Cela nous a permis d'améliorer notre capacité à servir nos vastes réseaux régionaux et nationaux de partenaires et de collaborateurs, ainsi que les entreprises, y compris les groupes sous-représentés. Des présentations et des séances de formation ont été organisées à l'intention de partenaires nationaux comme le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada, le Service des délégués commerciaux et le programme CanExport d'Affaires mondiales Canada (AMC), ainsi que divers programmes d'ISDE. De plus, des protocoles d'entente ont été renouvelés avec Corporations Canada et

le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité du ministère de la Défense nationale. Ces partenariats continus contribueront à faire en sorte que les efforts de sensibilisation et d'éducation à la PI de l'OPIC atteignent leur public cible.

Afin d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes à comprendre l'utilisation efficace de la PI, les principaux organismes de PI au pays se sont associés pour créer le Village de la PI, un groupe de travail où sont échangés des notions de leadership éclairé, un savoir technique, des pratiques exemplaires ainsi que des questions et leurs réponses. Le Village de la PI est un projet conjoint de l'OPIC, de la Banque de développement du Canada, du Service des délégués commerciaux d'AMC, de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada, du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada, d'Exportation et développement Canada et d'ISDE. Après le succès de la série de webinaires intitulée « Parlons PI », qui portait sur le cycle de vie type de la PI, un compte Village de la PI a été créé sur LinkedIn pour partager régulièrement avec ses abonnés des outils et des ressources fiables en matière de PI. De plus, le Village de la PI a lancé une série de 4 séances de discussion intitulée « Conseils en matière de PI », qui se penchait sur des sujets en lien avec la PI qui sont particulièrement pertinents pour les entreprises spécialisées dans la commercialisation de données, les technologies propres, les technologies médicales et les biens de consommation. Des panélistes ayant une expertise en droit, en réglementation, en financement et dans le domaine industriel ont parlé de leurs leçons apprises, mis en évidence les principaux défis pour entrer dans cette industrie, discuté des règles non écrites et donné des conseils pour éviter les erreurs courantes.

L'OPIC reste fidèle à son engagement de soutenir les groupes sous-représentés comme les Autochtones, les Noirs et les femmes en entrepreneuriat, et de favoriser l'inclusion et la diversité au sein de la communauté entrepreneuriale. Cette année, l'OPIC a participé activement à une table ronde sur la PI autochtone organisée par le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. Cette table ronde a réuni des entrepreneurs autochtones et des spécialistes de la PI pour discuter de l'innovation autochtone et de

l'importance de la PI dans la protection du savoir et des expressions culturelles traditionnelles. L'OPIC a également collaboré avec le Réseau des employés autochtones d'ISDE pour présenter des exposés intitulés « S'engager auprès des peuples autochtones » à des partenaires comme ISDE et Parcs Canada. Les conseillers en PI de l'OPIC ont joué un rôle essentiel dans le soutien du Programme de PI autochtone d'ISDE, en fournissant des conseils à plusieurs entrepreneurs qui avaient demandé une subvention. Des présentations ont également été données virtuellement au Africa Centre, un conseil pour l'avancement des Afro-Canadiens en Alberta, ainsi qu'au Forum d'information sur l'innovation pour les entrepreneurs noirs de l'Ontario et à la Black Business Association of British Columbia. Nos conseillers en PI ont également rencontré plus de 120 femmes en entrepreneuriat d'un bout à l'autre du pays et ont fait des présentations à des partenaires régionaux comme Alberta Women Entrepreneurs, TechAlliance et Newfoundland and Labrador Organization of Women Entrepreneurs.

La présence en personne de l'OPIC à des conférences et à des activités a repris progressivement cette année. Nos conseillers en PI ont participé à des activités, y compris Inventures à Calgary (Alberta); AgSmart à Olds (Alberta); Atlantic Venture Forum à Halifax (Nouvelle-Écosse); Energy Disrupters: UNITE à Calgary (Alberta); Stratégies PME à Montréal (Québec); CASI ASTRO 2022 à Montréal (Québec); West Coast Business Forum à Vancouver (Colombie-Britannique); WeaveSphere à Toronto (Ontario); et Propulsion Québec à Montréal (Québec). Des présentations et des formations ont également été données à divers organismes régionaux, tels que Startup Montréal, Invest Ottawa, l'École des entrepreneurs du Québec, TechAlliance, Edmonton Chamber of Commerce, Calgary Economic Development et NorthLight Innovation ainsi qu'à de nombreuses universités partout au pays. De plus, des conseillers en PI ont rencontré virtuellement plus de 550 entrepreneurs et innovateurs pour leur fournir des ressources sur mesure en matière de PI et répondre à leurs questions.

Faire preuve de leadership pour améliorer le régime de la PI au Canada et dans le monde



Kathi Vidal, sous-secrétaire au commerce pour la propriété intellectuelle et directrice de l'Office des brevets et des marques des États Unis (USPTO), et Konstantinos Georgaras, président de l'OPIC, signent le tout premier protocole d'entente du Canada avec l'USPTO.

L'OPIC est signataire de plus de 20 protocoles d'entente avec d'autres pays et organismes qui favorisent la coopération et améliorent la fonctionnalité du régime international de la PI. Au cours de la dernière année, l'OPIC a renouvelé des protocoles d'entente avec l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de France et l'Institut mexicain de la propriété industrielle, et a signé de nouveaux protocoles d'entente avec les offices de PI des États-Unis d'Amérique, du Chili et de la Corée.

En février 2022, le programme pilote bilatéral de l'Autroroute du traitement des demandes de brevets (PPH) entre l'OPIC et l'INPI a été lancé, permettant aux clients d'accélérer l'examen de leurs demandes de brevets dans le pays partenaire. En avril 2022, afin de promouvoir les 3 accords bilatéraux relatifs au PPH que l'INPI a signés avec le Canada, le Brésil et les

États-Unis, l'INPI a organisé un webinaire intitulé « NOUVEAUX ACCORDS PPH : Accélérer sa délivrance de brevet ». La participation de l'OPIC à ce webinaire visait à promouvoir l'utilisation du PPH, une option de dépôt qui offre une plus grande commodité aux clients canadiens cherchant à obtenir une protection par brevet en France.

La Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) est le principal forum consacré à la promotion de la croissance économique, de la coopération, du commerce et de l'investissement dans la région Asie-Pacifique. L'une des principales entités de l'APEC est le Groupe d'experts sur les droits de PI (IPEG) de l'APEC, qui coordonne et effectue des travaux liés aux droits de PI. L'OPIC dirige la participation du Canada à l'IPEG et travaille en étroite collaboration avec d'autres offices de PI de la région afin de promouvoir le dialogue et la coopération sur les questions liées à la PI. En 2022-2023, l'OPIC a participé à un projet de l'APEC-IPEG intitulé « *Women and Patents in the APEC Region: Current Situation, Performance and Challenges* » par l'entremise d'un sondage et d'un atelier virtuel. L'objectif du projet est de comprendre le lien entre les femmes et les brevets dans la région et de promouvoir des politiques qui aident les femmes à utiliser les brevets pour favoriser l'égalité des sexes et la croissance économique.



Konstantinos Georgaras, président de l'OPIC, et Mme Lee Insil, commissaire de l'Office coréen de la propriété intellectuelle, ont signé un protocole d'entente entre l'OPIC et l'Office coréen de la propriété intellectuelle.

La Conversation des chefs des offices de la PI du G7 est un forum qui permet aux chefs d'offices de PI des pays du G7 de discuter de dossiers d'intérêt mutuel liés à la PI. En décembre 2022, l'OPIC a participé virtuellement à cette conversation, organisée par l'Office allemand des brevets et des marques et à laquelle ont participé des représentants du Canada, de la France, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis, ainsi que le directeur général de l'OMPI. La conversation a porté sur 2 sujets principaux : l'instauration d'une culture positive de la PI et la lutte contre la contrefaçon et le piratage. À l'issue de l'événement, une déclaration commune a été publiée, soulignant l'importance de faire face à ces questions par des efforts internationaux coordonnés, des approches multilatérales et l'éducation et la sensibilisation à la PI.

Le Groupe de Vancouver (GV) est un effort de collaboration des offices de la PI du Canada, de l'Australie et du Royaume-Uni. En favorisant un engagement continu entre les membres du GV, nos offices peuvent échanger des informations et des expériences au sujet de questions communes pour la gestion d'un office national de la PI de taille moyenne et déterminer des domaines potentiels de coopération. En juillet 2022, les dirigeants des offices se sont réunis en personne pour discuter des derniers développements des offices et évaluer les efforts de collaboration. Au niveau opérationnel, les offices du GV ont organisé de nombreuses réunions et discussions sur des sujets d'intérêt commun, comme le travail en mode hybride, les conflits d'intérêts et l'amélioration de l'office de la PI. De plus, les spécialistes économiques et analytiques du GV ont participé activement à des tables rondes sur la recherche et l'évolution des données. Les équipes de recherche échangent continuellement des idées et explorent des domaines d'intérêt commun afin de mieux comprendre les moteurs commerciaux de l'engagement envers la PI.

Établi en 2018, le Groupe de travail sur la recherche du GV (GTR-GV) vise à améliorer la qualité et l'efficacité des services fournis par nos offices respectifs et à renforcer le régime de la PI grâce à la collaboration internationale et au partage de renseignements sur les outils et les pratiques de recherche, la qualité et la formation. Pour ce faire, le GTR-GV a identifié 5 volets de projets de collaboration, notamment les outils de

recherche et les bases de données, les ateliers sur la collaboration en recherche et la comparaison de manuels de pratiques liées à la recherche, la qualité de la recherche et la formation à la recherche. En 2022-2023, le GTR-GV a mené à bien ces projets et a continué à faire part de renseignements et des pratiques exemplaires sur plusieurs sujets, dont le traitement des cas d'inventeurs privés, la mise en œuvre de la Classification coopérative des brevets, la formation et les évaluations de la qualité, les citations de la littérature non-brevet et asiatique dans les rapports des examinateurs, et les modalités de travail après la pandémie.

En juillet 2022, l'OPIC a participé à la série de réunions des Assemblées des États membres de l'OMPI, qui s'est tenue à Genève, en Suisse. L'assemblée générale de cette année a marqué la reprise des réunions en personne avec nos homologues internationaux après une pause de 2 ans en raison des restrictions de voyage liées à la COVID-19. Au cours de l'assemblée générale, l'OPIC a joué un rôle actif dans l'avancement des discussions sur les tendances émergentes en matière d'économie et d'innovation dans l'ère postpandémique, les pratiques exemplaires dans les activités des offices de PI dans l'après pandémie, les efforts visant à mieux comprendre les questions liées à l'intelligence artificielle, ainsi que l'importance de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité au sein des offices de PI.

Depuis plus de 35 ans, l'OMPI est au cœur des discussions sur l'harmonisation du droit des brevets. En 2005, l'OMPI a créé le groupe B+ pour favoriser et faciliter l'avancement de l'harmonisation du droit matériel des brevets et, en 2014, un sous-groupe a été créé pour faire progresser davantage les travaux menés sur certains sujets. Depuis, des groupes de l'industrie privée et des associations professionnelles de PI ont rédigé, en parallèle, divers exposés de principes sur l'harmonisation du droit matériel des brevets. À l'été 2022, en tant que membre du groupe B+, l'OPIC a mené une consultation publique auprès des intervenants canadiens afin de recueillir leurs points de vue sur les propositions élaborées en matière d'harmonisation par les groupes industriels privés et les associations de PI, notamment sur l'harmonisation du délai de grâce, des droits d'usage antérieur et de l'approche à l'égard des demandes conflictuelles.



La délégation canadienne à la Soixante-troisième série de réunions des Assemblées des États membres de l'OMPI à Genève. De gauche à droite : Patrick Blonar, directeur, Direction de la politique du droit d'auteur et des marques de commerce, ISDE; Scott Vasudev, directeur, Division de la politique des brevets et des affaires internationales, OPIC; Christine Piché, directrice générale, Direction des stratégies et services organisationnels, OPIC; Konstantinos Georgaras, président, OPIC.

Le Comité du développement et de la propriété intellectuelle de l'OMPI a été créé en 2007 pour veiller à ce que les droits et les régimes de PI contribuent au développement dans les pays du monde entier, en particulier ceux qui disposent de ressources ou de capacités limitées pour élaborer leurs propres cadres de PI. En 2022-2023, l'OPIC a participé aux 28e et 29e sessions du Comité avec Affaires mondiales Canada, et a été invité à prendre la parole et à contribuer à une discussion sur la méthodologie d'évaluation du projet du Plan d'action pour le développement relatif aux instruments permettant d'élaborer des propositions de projet efficaces au titre du Plan d'action pour le développement.

Le 25e atelier exécutif annuel OPIC-OMPI sur l'application des techniques de gestion de la PI s'est tenu en mai 2022. Cet atelier virtuel d'une durée de 2 semaines a été une occasion unique pour des cadres

supérieurs de la PI issus de l'Éthiopie, du Ghana, du Liban, du Malawi, du Mexique et de Sainte-Lucie d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière de techniques de gestion, de partager leurs expériences et leurs idées et d'acquérir une expérience directe de l'expertise, des produits et des services de l'OPIC en matière de PI. L'atelier comportait également un volet recherche. À l'issue de l'atelier, les participants disposaient de 10 semaines pour appliquer leurs nouvelles connaissances à des problèmes spécifiques de leur office de PI respectif et mener à bien un projet de recherche de leur choix.

En novembre 2022, l'OPIC a participé à la 46e séance de la réunion du conseil d'administration de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), qui s'est tenue en République du Mozambique. De plus, en décembre 2022, l'OPIC a participé virtuellement à la 62e session ordinaire du Conseil d'administration de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), qui s'est tenue au Cameroun. Dans le cadre de son protocole d'entente bilatéral avec l'OAPI et en sa qualité d'office de la PI bilingue, l'OPIC a également été invité à offrir des séances de formation aux PME dans les États membres de l'OAPI. À cet effet, l'OPIC a organisé 2 webinaires en mai et en octobre 2022 sur l'utilisation stratégique et la commercialisation de la PI, contribuant ainsi à renforcer nos relations avec les États membres de l'OAPI. En fournissant une assistance technique aux hauts fonctionnaires des pays en développement, en soutenant le développement des capacités et en favorisant les pratiques en matière de bonne gouvernance, l'OPIC remplit ses obligations en vertu de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

L'International Trademark Association (INTA) est une association mondiale de titulaires de marques et de professionnels œuvrant à appuyer les marques de commerce et la PI. Au fil des ans, l'OPIC a noué une relation active et estimée avec l'INTA, officialisée par un protocole d'entente signé en 2018. L'OPIC contribue de manière importante au groupe de réflexion de l'INTA sur l'office de la PI du futur, qui présente une réflexion globale et inspirante sur ce à quoi pourrait ressembler un office de la PI au cours des 10 à 20 prochaines années. En novembre 2020, le rapport intitulé « L'office



Réunion des dirigeants d'offices du Groupe de Vancouver à Genève. De gauche à droite : Konstantinos Georgaras, président, OPIC; Tim Moss, président, UKIPO; Michael Schwager, directeur général, IP Australia

de propriété intellectuelle du futur » a été publié, suivi par la publication de la « Liste de contrôle de l'office de la PI du futur » en novembre 2022. La liste de contrôle offre un aperçu des recommandations initiales dans un format concis afin de faciliter la discussion et l'application pratique.

La Classification internationale des brevets (CIB) est un système normalisé de classification des brevets reconnu par l'OMPI. La CIB regroupe les brevets en fonction des domaines techniques et des objets auxquels ils se rapportent. Elle est utilisée pour faciliter la recherche et l'extraction de brevets et pour favoriser l'échange d'informations techniques. En collaboration avec l'Office européen des brevets, l'INPI et l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (Suisse), l'OPIC dirige la révision des tableaux de classification de la CIB ainsi que la traduction en français et la vérification des traductions des tableaux révisés. En reconnaissance du dévouement et des efforts de l'OPIC en tant que rapporteur et traducteur des projets de révision et de mise à jour de la CIB, l'OMPI a donné à l'OPIC le grand honneur de se voir confier la vice-présidence de 2 réunions du groupe de travail de la CIB.

L'OPIC a également participé à la réunion sur les femmes et la PI organisée par l'USPTO en mars 2023. Cet échange mondial d'une durée de 3 jours, qui a coïncidé avec la Journée internationale de la femme des Nations Unies, fut axé sur l'élaboration de stratégies visant à surmonter les inégalités entre les sexes et à soutenir les femmes dans le régime de la PI. Avec l'appui de plus de 35 offices et organismes de PI, l'USPTO a publié une déclaration commune soulignant l'importance de la diversité dans l'innovation et la créativité, et la valeur incroyable que les femmes apportent au progrès économique dans le monde entier. Au cours d'une table ronde sur les échanges de personnel, des représentants de l'OPIC et de l'office de la PI de Namibie ont discuté d'un projet de mentorat dirigé par l'OPIC, qui encourage les échanges entre pairs en mettant en relation des cadres de l'OPIC avec leurs homologues de pays en développement afin qu'ils établissent et mettent en œuvre un projet de leur choix dans leur pays d'origine. En ce qui concerne la collecte de données démographiques, l'OPIC a échangé des pratiques exemplaires en matière de collecte de données démographiques par le biais d'enquêtes et d'analyses de données internes, et a souligné l'importance de favoriser un environnement de travail sain et inclusif. L'OPIC a également donné une présentation sur le succès de l'Atelier sur la loi et l'examen en matière de brevets canadiens, un atelier d'une durée de 7 jours au cours duquel des examinateurs en provenance d'autres offices de PI visitent l'OPIC pour apprendre les particularités de la loi et des pratiques d'examen du Canada en ce qui a trait aux brevets.

Renforcer le cadre de PI du Canada

Afin d'améliorer la communication et la coopération avec les intervenants de la PI au Canada, l'OPIC et les représentants de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada collaborent au sein de 3 comités : le Comité de pratique en brevets, le Comité des pratiques en marques de commerce et le Comité des pratiques en dessins industriels. Ces comités se réunissent quelques fois par an pour cerner et examiner les enjeux relatifs aux pratiques et aux services de PI en trouvant des solutions et en mettant en œuvre des approches politiques novatrices qui soutiennent

la prestation de droits de PI de qualité. L'an dernier, les principaux sujets abordés ont été le plan de redressement pour les marques de commerce de l'OPIC, les décisions des tribunaux influençant les lois en matière de brevets et de marques de commerce, les modifications apportées aux directives en matière d'examen et les efforts visant à renforcer l'éducation et la sensibilisation à la PI.

En 2022-2023, l'OPIC a apporté des modifications aux *Règles sur les brevets* afin de satisfaire aux obligations internationales du Canada en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Le 1er juillet 2022, des modifications sont entrées en vigueur pour assurer la conformité avec les exigences relatives au listage des séquences de la norme 26 de l'OMPI (ST.26), assurant ainsi l'uniformité des listages des séquences présentés dans les demandes de brevets et précisant les divulgations de séquences. La nouvelle norme ST.26 utilise une structure de données rehaussée en format XML, qui permet l'automatisation et la validation des données pour les offices de PI, et qui améliore à la fois les divulgations de séquences pour les chercheurs et la capacité de recherche de demandes de brevets ultérieures. Le 3 octobre 2022, d'autres modifications sont entrées en vigueur afin de simplifier le processus d'examen des brevets. Ces modifications permettront à l'OPIC de traiter les demandes de brevet plus efficacement et plus rapidement, conformément à l'ACEUM, afin d'éviter les retards déraisonnables ou inutiles qui pourraient entraîner un rajustement de la durée des brevets.

La *Loi no 2 d'exécution du budget de 2018* (projet de loi C-86) a modifié la *Loi sur les marques de commerce* en introduisant de nouvelles dispositions qui, lorsqu'elles seront en vigueur, conféreront au registraire des marques de commerce le pouvoir d'attribuer des frais, d'accorder des ordonnances de confidentialité et de pratiquer la gestion des instances dans les procédures devant la Commission des oppositions des marques de commerce. Ces nouvelles dispositions créeront également un mécanisme simple et efficace pour la suppression des avis publics de marques officielles dans des circonstances particulières. Ces changements visent à moderniser et à améliorer

l'efficacité du règlement des différends liés à la PI. L'OPIC a mené des consultations en ligne pour recueillir les avis des intervenants qui seraient concernés par les modifications au *Règlement sur les marques de commerce*. Les commentaires des intervenants ont été généralement favorables aux modifications proposées au *Règlement sur les marques de commerce* et aux nouveaux énoncés de pratique proposés.

Au cours du présent exercice, l'OPIC et Agriculture et Agroalimentaire Canada ont prolongé leur protocole d'entente sur les rôles et responsabilités respectifs dans l'administration du système d'indications géographiques (IG) pour les vins, les spiritueux, les produits agricoles et les aliments. Le protocole d'entente, qui a été prolongé de 5 ans, soit jusqu'en juin 2027, appuie l'administration d'un système élargi de protection des IG à la suite de la mise en œuvre par le Canada de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne en septembre 2017.

Favoriser l'innovation grâce aux données et à la recherche

Les données et la recherche relatives à la PI jouent un rôle essentiel dans l'innovation, en aidant les entreprises et les innovateurs à suivre les tendances du marché, à cerner les nouvelles occasions et à prendre des décisions éclairées sur l'élaboration et la commercialisation de nouveaux produits et services. L'OPIC se consacre à l'avancement de la recherche pour éclairer la prise de décision dans l'ensemble de l'écosystème de la PI.

Le programme de recherche et de données de l'OPIC sert de plan quinquennal exhaustif qui définit les objectifs, les stratégies et le calendrier des activités de l'OPIC en matière de données et de recherche. En plus d'être un outil de gestion précieux, le programme répond aux enjeux pressants des décideurs sur des sujets liés à la PI et à l'innovation, et assure la transparence des travaux actuels et futurs de l'OPIC. Le programme est régulièrement mis à jour avec de nouvelles données et de nouveaux projets de recherche.

En mars 2023, l'OPIC a publié son Rapport sur la PI au Canada 2021, qui donne un aperçu complet de l'activité des Canadiens en matière de PI au pays et à l'étranger. Le Rapport comprend les principales tendances en matière de PI dans les domaines des brevets, des marques de commerce, des dessins industriels et de la protection des obtentions végétales. Il comprend également des sections de recherche spéciales sur la sensibilisation et l'utilisation de la PI par les entreprises canadiennes et sur la croissance des inventions faisant l'objet d'un brevet essentiel lié à une norme. Le Rapport souligne la résilience de l'activité de dépôt de la PI au Canada en dépit des défis posés par la pandémie de COVID-19, avec une croissance des brevets, des marques de commerce et des dessins industriels.

Horizons PI est une plateforme en ligne qui fournit un accès en bloc gratuit à des données de PI publiques provenant de demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels déposées auprès de l'OPIC. En 2022-2023, la plateforme Horizons PI a été améliorée pour fournir des données sur les images relatives aux brevets dans un format TIFF à pages multiples, y compris la page couverture, la description du brevet, les revendications et les dessins, notamment. Parallèlement, l'OPIC a mis à jour son sondage auprès de la clientèle afin d'obtenir un aperçu fondé sur des données probantes sur les besoins et les préférences des clients en matière de données sur la PI, ce qui permettra d'orienter l'élaboration de produits futurs.

En avril 2022, l'OMPI a publié un nouveau livre en libre accès intitulé « *Global Challenges for Innovation in Mining Industries* », auquel l'OPIC a contribué en rédigeant un chapitre sur l'innovation dans le secteur minier canadien. Il s'agit d'une collaboration entre l'OPIC et le Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale, qui donne un aperçu des efforts déployés en matière de brevetage dans le secteur minier canadien, y compris les tendances, les cartes panoramiques et les collaborations. Il souligne notamment l'importance de la protection de la PI dans la promotion de l'innovation et de la compétitivité. L'OPIC a également rédigé un chapitre du livre électronique de l'OMPI intitulé « *Resilience and*

Ingenuity: Global Innovation Responses to Covid-19 », lancé en juillet 2022. Ce livre montre comment la pandémie a remodelé le paysage de l'innovation dans les principales économies et comment les scientifiques, les entrepreneurs et les professionnels créatifs ont fait face à la crise. L'OPIC a notamment fourni une description des tendances en matière de marques de commerce au Canada au cours de la première année de la pandémie, à l'aide d'une technique de traitement du langage naturel qui analyse les mots utilisés dans les demandes d'enregistrement. Cette technique de pointe a permis d'obtenir des informations précieuses sur les facteurs qui ont favorisé les demandes d'enregistrement de marques de commerce par l'OPIC au cours de la première année de la pandémie.

Brevets essentiels à une norme : Un aperçu des données sur les brevets

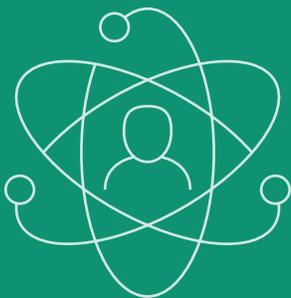
Les brevets essentiels liés à une norme sont des brevets qui protègent les technologies nécessaires au respect des normes industrielles. Pour permettre aux clients et aux Canadiens de mieux comprendre l'importance des brevets essentiels liés à une norme, l'OPIC a publié un billet de blogue intitulé « Brevets essentiels à une norme : Un aperçu des données sur les brevets » qui met en lumière l'évolution des brevets essentiels liés à une norme menée par les institutions canadiennes et internationales, à l'aide d'un ensemble de données nouvellement acquis appelé PatentVector. Cette étude a fourni des renseignements précieux sur la distribution des brevets essentiels liés à une norme par les organismes de normalisation, les pays importants et leurs principaux déposants, ainsi que sur le paysage mondial des brevets dans son ensemble.

L'étude a révélé les résultats suivants pour la période de 1990 à 2018 :

- Près de 23 000 inventions faisant l'objet d'un brevet essentiel lié à une norme ont été cernées à l'échelle mondiale, avec un taux de croissance annuel de 16 %.
- L'Institut européen des normes de télécommunication est responsable de 17 491 inventions faisant l'objet d'un brevet essentiel lié à une norme, soit 78 % du total de ce type d'inventions.
- Les institutions chinoises, américaines et japonaises étaient parmi les principaux pays demandeurs pour des inventions faisant l'objet d'un brevet essentiel lié à une norme; avec 1 041 inventions, les entités canadiennes représentent environ 4,6 % du total des inventions faisant l'objet d'un brevet essentiel à une norme dans le monde.

Être une organisation très performante, bâtie pour l'avenir

La capacité de l'OPIC à offrir d'excellents services de PI et à jouer un rôle essentiel dans l'écosystème de l'innovation repose sur l'expertise et le dévouement de son personnel, sur de saines pratiques de gouvernance et sur une gestion financière responsable. L'OPIC s'engage à offrir à son personnel un milieu de travail moderne, sain et inclusif, ainsi qu'à recruter et à bâtir une main-d'œuvre compétente qui soit représentative de la diversité de la population canadienne que nous servons. Alors que nous évoluons dans une économie immatérielle en constante évolution, il est essentiel que le régime de PI du Canada demeure souple et efficace pour soutenir l'innovation.



Établir un milieu de travail moderne, sain et inclusif

Au début de la pandémie, l'OPIC s'est empressé d'équiper son personnel pour le travail à distance. Le télétravail fait depuis longtemps partie du modèle de travail de l'OPIC, la plupart de nos examinateurs travaillant déjà à domicile avant la pandémie, et certains depuis 1993. Au cours de l'été 2022, conformément aux directives du gouvernement du Canada en faveur d'un modèle de travail hybride, les membres du personnel de l'OPIC qui travaillaient sur place avant la pandémie ont commencé à revenir au bureau 2 ou 3 jours par semaine. Le personnel étant revenu au bureau à temps partiel, l'OPIC a commencé à réduire l'empreinte physique de ses bureaux et à moderniser son espace de travail afin de créer un environnement stimulant qui favorise la collaboration, la productivité et l'innovation. L'OPIC s'engage à fournir à son personnel un milieu de travail moderne et dynamique qui favorise leur bien-être et leur permet de fournir des services de haut calibre.

Les 2 dernières années ont révélé l'importance de la santé mentale. Le champion de la santé mentale de l'OPIC a communiqué régulièrement avec les membres du personnel sur le sujet, les encourageant à participer à des discussions sur le bien-être, la santé mentale et l'empathie. Dans le cadre de la Semaine de la santé mentale en mai 2022, l'OPIC a coorganisé une activité virtuelle d'apprentissage avec l'École de la fonction publique du Canada intitulée « #ParlerPourVrai pendant la Semaine de la santé mentale : Prévention et gestion de l'épuisement professionnel ». L'OPIC a également offert à son personnel un cours de premiers soins en santé mentale, dans le cadre duquel les participants et participantes ont appris à reconnaître les signes de déclin de la santé mentale, à discuter et à faire appel à des professionnels ou à d'autres personnes pour obtenir du soutien, à aider en cas de crise de santé mentale ou de toxicomanie, et même à utiliser les connaissances et les outils pour maintenir sa propre santé mentale.

L'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité sont des aspects essentiels d'un milieu de travail sain et productif. Au-delà du simple respect, l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité favorisent la créativité et le sentiment d'appartenance, renforcent l'esprit d'équipe et attirent des personnes hautement qualifiées. Tout au long de l'année, l'OPIC a encouragé l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité par le biais d'un certain nombre de communications, de projets et d'activités d'apprentissage pour célébrer la diversité et sensibiliser les gens. L'OPIC a invité les membres de son personnel à inclure leurs pronoms de préférence dans leur profil d'utilisateur de courriel. Une façon simple de faire preuve de respect envers l'identité de genre d'une personne est d'utiliser le pronom qu'elle a choisi. En précisant nos pronoms, nous permettons aux autres de s'adresser à nous selon nos préférences, ce qui crée un espace sécuritaire pour les collègues et les membres du public ayant diverses identités de genre.

En 2019, la *Loi sur l'accessibilité du Canada* (LAC) est entrée en vigueur, avec pour objectif de parvenir à un Canada sans obstacle d'ici 2040. La LAC vise à faire tomber efficacement les obstacles et à offrir davantage de possibilités aux personnes en situation de handicap au Canada. De plus, la LAC exige des employeurs fédéraux qu'ils s'efforcent de supprimer tous les obstacles qui empêchent le personnel de participer pleinement et équitablement dans leur milieu de travail. En 2022-2023, l'OPIC a fait de grands progrès dans l'élimination d'obstacles liés à la circulation, à l'accès aux portes ainsi qu'à la hauteur des comptoirs des bureaux d'accueil et de service. Par ailleurs, l'OPIC a désigné un certain nombre d'ambassadeurs de l'accessibilité qui ont été formés pour aider leurs collègues à intégrer les principes d'accessibilité au travail au moyen de la vérification de documents, de services d'encadrement et de partage d'informations sur divers sujets liés à l'accessibilité.

Recruter et bâtir une main-d'œuvre diversifiée et compétente

À mesure que le paysage de la PI évolue, l'OPIC reconnaît l'importance de recruter et de favoriser l'essor d'une main-d'œuvre diversifiée et compétente. Il est essentiel de posséder les bonnes compétences, au bon endroit et au bon moment, pour s'adapter et exceller dans un environnement en constante évolution. L'OPIC fait un effort conscient pour se doter d'une main-d'œuvre diversifiée, équitable et inclusive en mettant au premier plan l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité dans ses stratégies de recrutement et de perfectionnement.

L'année dernière, l'OPIC a mis à jour son plan stratégique de gestion du personnel, qui définit les priorités, les plans et les activités de l'organisation pour la gestion de son personnel au cours des 3 prochaines années. En harmonisant stratégiquement les ressources avec les besoins opérationnels et de service, l'OPIC peut mieux concentrer ses efforts pour attirer, former et maintenir en poste un personnel qualifié, productif et agile, en plus de soutenir les objectifs identifiés dans sa stratégie d'affaires 2023-2028. Le plan stratégique de gestion du personnel de l'OPIC est étroitement lié à sa stratégie en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité, qui vise à créer une culture de travail qui favorise le bien-être, la santé, la santé mentale et la sécurité par la collaboration, l'inclusion et le respect. Notre stratégie en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité fait état des principaux domaines prioritaires pour nous aider à atteindre une plus grande représentation, en particulier parmi les principaux groupes visés par l'équité en matière d'emploi où des lacunes doivent être comblées.

Dans le cadre de son plan de redressement pour les marques de commerce, l'OPIC a recruté 31 nouveaux examinateurs et examinatrices de marques de commerce en 2022-2023, afin d'accroître la capacité d'examen et d'améliorer la productivité et l'efficacité. Après avoir suivi une formation intensive en classe de 6 semaines, une période d'examen pratique de 2 semaines dans une formule d'encadrement en groupe et une période d'encadrement de 3 mois, ce

personnel nouvellement formé apporte déjà une contribution précieuse à la diminution de notre arriéré de dossiers de marques de commerce et à l'amélioration des délais d'exécution. De plus, l'OPIC a recruté 9 nouveaux examinateurs et examinatrices de dessins industriels et 21 examinateurs et examinatrices de brevets dans les domaines de la biotechnologie, de l'électricité et de la mécanique.

L'OPIC a également embauché 5 nouvelles personnes par l'intermédiaire de VivreTravaillerJouer, un organisme qui a pour mission de faciliter l'intégration dans la société des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, des personnes autistes et celles ayant reçu un double diagnostic, en leur permettant de vivre, de travailler et de se divertir en tant que membres valorisés de leur communauté. Nous avons également cherché à accroître le recrutement d'étudiants et d'étudiantes tout au long de l'année et avons offert des expériences de travail enrichissantes à 72 étudiants grâce au Programme fédéral d'expérience de travail étudiant et au Programme postsecondaire d'enseignement coopératif/de stages. Le recrutement de ces nouveaux membres du personnel apporte à l'OPIC une variété de compétences et de perspectives, ce qui est essentiel pour créer une main-d'œuvre robuste et talentueuse, prête à se tourner vers l'avenir avec confiance.

L'OPIC s'efforce de veiller à ce que son personnel dispose des connaissances, des compétences et des outils nécessaires pour fournir des services efficaces et de grande qualité. En 2022-2023, alors que de nouvelles pratiques, de nouveaux outils et de nouvelles offres de services en ligne ont été ajoutés, l'OPIC a élargi ses possibilités de formation, d'encadrement et de perfectionnement continu. Le programme de formation destiné aux nouveaux examinateurs et examinatrices de marques de commerce a été revu et intègre désormais des concepts d'apprentissage pour adultes tels que l'apprentissage actif, le perfectionnement des compétences et l'apprentissage lié à l'emploi. Par exemple, une série de vidéos démontrant des tâches procédurales a été créée pour aider les examinateurs de marques de commerce et de dessins industriels à comprendre les outils informatiques. De plus, l'OPIC a exploré des possibilités d'apprentissage externes, notamment des activités,

des balados et des blogues, et a collaboré avec des partenaires comme l'INTA pour offrir aux examinateurs de marques de commerce des possibilités d'apprentissage sur divers sujets, tels que les marques de commerce, la communication et les tendances. Pour nos gestionnaires des secteurs des marques de commerce et des dessins industriels, l'OPIC a mis en place un programme de perfectionnement de la gestion comprenant une formation obligatoire, des séances d'accompagnement et des possibilités de perfectionnement des compétences clés. L'objectif est d'outiller les gestionnaires afin qu'ils puissent mettre en œuvre des pratiques de gestion du personnel efficaces et de leur fournir une formation et un soutien en matière de communication et d'établissement de relations.

L'OPIC veille à ce que les services qu'il offre à la population canadienne soient disponibles dans la langue officielle de leur choix et favorise un milieu de travail qui valorise et soutient le bilinguisme. En 2022-2023, nous avons continué à renforcer notre capacité en matière de bilinguisme et à encourager l'utilisation des 2 langues officielles en milieu de travail. Le Programme de perfectionnement en langues officielles (PPLO) de l'OPIC est offert à tous les membres du personnel désireux de perfectionner ou de maintenir leurs compétences en langue seconde. Tout au long de l'année, 155 membres du personnel ont participé au PPLO, ce qui représente 3 480 heures de formation. De plus, afin de relever les défis liés à la dotation de postes bilingues de cadre au sein de notre Direction générale des marques de commerce et des dessins industriels, nous avons embauché des formateurs spécialisés en langue seconde pour une période initiale de 2 ans afin de perfectionner les compétences linguistiques de nos gestionnaires actuels et futurs.

Rechercher l'excellence en gestion

En tant qu'organisme de service spécial d'ISDE, l'OPIC finance entièrement ses activités à partir des revenus provenant des frais que paient les clients. À l'exception d'un changement sans incidence sur les recettes pour les marques de commerce à la suite de l'adhésion du Canada aux traités internationaux en 2019 et de quelques augmentations inflationnistes à partir de

2021, l'OPIC n'a pas adapté sa structure tarifaire depuis 2004. Pour tenir compte de l'inflation des 2 dernières décennies, l'OPIC a proposé une augmentation de 25 % des frais pour la plupart des services. Pour atténuer l'impact de cette augmentation sur les petites entités, l'OPIC maintiendra les taxes actuelles relatives aux brevets applicables aux petites entités et étendra la définition de « petite entité ». En avril 2022, l'OPIC a tenu des consultations publiques pour solliciter les commentaires des clients et des intervenants sur l'augmentation proposée des frais, et le 31 décembre 2022, la réglementation proposée a été publiée dans la Partie I de la Gazette du Canada pour une période de consultation de 30 jours. Ce rajustement des frais permettra à l'OPIC de continuer à servir ses clients avec excellence et efficacité, tout en assurant sa viabilité financière à long terme. Conformément à notre engagement en faveur de l'excellence en matière de gestion et d'une saine gestion financière, les états financiers de l'OPIC ont fait l'objet d'une vérification externe garantissant une gestion responsable des ressources. En 2022-2023, l'OPIC a reçu une opinion sans réserve pour ses états financiers 2021-2022; il s'agit de la 28e année consécutive où nous recevons cette distinction.

Les données jouent un rôle essentiel dans la planification organisationnelle à l'OPIC. Notre équipe de recherche surveille constamment les conditions économiques nationales et internationales qui influent sur les tendances actuelles et futures en matière de PI, et met à jour ses modèles économétriques en conséquence. Des informations précises sur l'activité future en matière de PI permettent de prendre des décisions éclairées, de mieux répartir les ressources humaines et financières et de fournir des services de qualité à nos clients. De plus, dans le cadre de son plan de redressement pour les marques de commerce, l'OPIC recueille et analyse des données sur les processus relatifs aux marques de commerce afin de garantir une charge de travail équitable pour les examinateurs, des objectifs de production réalistes et une affectation des ressources fondée sur des données probantes. Pour mieux exploiter ses vastes ressources de données, l'OPIC a créé un groupe de travail sur les données chargé d'aider ISDE à atteindre les objectifs définis dans sa stratégie en matière de données. Grâce aux efforts du groupe, l'OPIC a renforcé davantage sa

capacité à mener des projets de science des données qui répondent à la fois à ses besoins de recherche et à ses besoins opérationnels, ce qui permettra non seulement à l'OPIC de maximiser la valeur de ses ressources de données, mais aussi de fournir aux Canadiens et Canadiennes les données les plus récentes et les connaissances acquises dans le cadre de ses recherches.



La voie à suivre

Le rôle de l'OPIC dans l'écosystème de la PI du Canada reste essentiel pour favoriser l'innovation, le progrès technologique et la créativité. Il est essentiel d'avoir une vision clairement définie pour l'avenir afin de garantir la contribution de l'OPIC à l'écosystème de la PI, ainsi que sa durabilité. En février 2023, l'OPIC a publié sa nouvelle stratégie d'affaires, qui définit la vision et les priorités stratégiques de l'organisation qui nous guideront au cours des 5 prochaines années. La stratégie décrit la façon dont l'OPIC favorisera l'innovation et la compétitivité au Canada en veillant à ce que le régime de PI réponde aux besoins des Canadiens et Canadiennes, et que les innovateurs et les entrepreneurs connaissent la valeur de leur PI et sachent en tirer parti pour prospérer et croître.

L'évolution du paysage de la PI transforme nos besoins en ressources, ce qui exige de nouvelles compétences et de nouveaux services pour gérer les innovations, les outils et les technologies émergents. Il nous revient de comprendre les effets de ces changements sur notre organisation et de saisir les possibilités qu'ils offrent. L'OPIC continuera d'assurer des droits et des services de PI de qualité en temps opportun et d'améliorer ses processus grâce à l'excellence opérationnelle. Nous continuerons d'investir dans notre infrastructure de TI afin d'offrir un service moderne à nos clients, et nous ferons preuve d'une gouvernance et d'une gestion financière saines pour s'assurer que l'OPIC reste un office de la PI de premier plan.

Renseignements supplémentaires

Les statistiques financières et organisationnelles sont offertes sur le site Web de l'OPIC.

Renseignements financiers

- Revenus par produits et services
- Dépenses de fonctionnement, par catégorie
- Dépenses, par répartition des coûts
- Revenus – Brevets
- Revenus – Marques de commerce
- Revenus – Dessins industriels
- Revenus – Droit d'auteur

Brevets

- Requêtes d'examen
- Demandes traitées
- Délais de traitement
- Demandes déposées, selon la langue
- Demandes déposées, requêtes d'examen et brevets accordés, par secteur
- Demandes déposées et brevets accordés aux résidents du Canada et aux résidents de pays étrangers
- Demandes déposées et brevets accordés, selon l'origine indiquée par le demandeur
- Les 10 principaux demandeurs
- Les 10 principaux demandeurs canadiens
- Les 10 principaux titulaires
- Les 10 principaux titulaires canadiens
- Commission d'appel des brevets – Statistiques opérationnelles

Marques de commerce

Demands d'enregistrement
Demands d'enregistrement traitées
Délais de traitement
Demands déposées, selon la langue
Demands déposées et enregistrées, par province ou territoire
Demands déposées et enregistrées, selon l'origine indiquée par le requérant
Les 10 principaux requérants
Les 10 principaux requérants canadiens
Les 10 principaux titulaires
Les 10 principaux titulaires canadiens
Commission des oppositions des marques de commerce – Statistiques opérationnelles

Dessins industriels

Demands d'enregistrement
Demands d'enregistrement traitées
Délais de traitement
Demands enregistrées, selon la langue
Demands déposées et enregistrées, par province ou territoire
Demands déposées et enregistrées, selon l'origine indiquée par le demandeur
Les 10 principaux demandeurs
Les 10 principaux demandeurs canadiens
Les 10 principaux propriétaires
Les 10 principaux propriétaires canadiens

Droit d'auteur

Demands d'enregistrement
Demands d'enregistrement traitées
Demands déposées, selon la langue
Demands déposées et enregistrées, par province ou territoire
Demands déposées et enregistrées, selon l'origine indiquée par le demandeur
Les 10 principaux demandeurs
Les 10 principaux demandeurs canadiens

Statistiques générales

Données sur les réalisations
Demands de renseignements des clients

Normes de service à la clientèle

Brevets
Marques de commerce
Droit d'auteur
Dessins industriels
Topographies de circuits intégrés